

CONTRAT D'ENGAGEMENT DU GROUPE VEAU

L'association a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP :

- de favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

Paysan

Nom: Eliette Molinier

Adresse: le Viala bas
12430 Alrance

Téléphone :05/65/46/53/67

Consom'acteur

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Mail:

Termes du contrat :

Il est proposé, des colis de veau de 5 ou 10 kg, (élevage bio) tous les mois. Le coût du colis de 5kg est de 13.50 euros le kilo et le coût du colis de 10kg est de 13 euros le kilo.

Chaque consom'acteur s'engage sur un nombre de colis de son choix en précisant quel ou quels mois il décide de se faire livrer. Les dates exactes de livraisons sont précisées quinze jours à l'avance et le paiement se fait à la livraison.

Les chèques son à remplir à l'ordre de Mme Eliette Molinier

	Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre	
Nombre de colis	5kg	10kg	5kg	10kg	5kg	10kg	5kg	10kg	5kg	10kg	5kg	10kg	5kg	10kg

Il sera toujours possible de commander plus de colis que ce qui a été réservé dans la mesure des disponibilités, voir directement avec Eliette Molinier le cas échéant.

Fait le :

Signature du paysan :

Signature du consom'acteur

CONTRAT A RETOURNER SIGNES ET EN TROIS EXEMPLAIRES